



Compte rendu de la réunion sur le COVID-19 du 21 avril 2020

Nous avons eu une réunion avec la direction à 14h15.

Comme lors de chaque audioconférence, le directeur nous a fait le point sur la situation sanitaire et économique dans l'Hérault.

Dans la DDFIP 34, 2 agents sont positifs et 16 en quatorzaine.

Au niveau national, 3 GT sont mis en place : RH, conditions de reprise et retour sur expérience du PCA.

Concernant la reprise après le 11 mai, elle sera progressive.

Le directeur attend les informations de la DG mais les collègues qui devront garder leurs enfants et les personnes à risque seraient normalement prolongés.

Nous aurons un CHSCT sur les conditions de la reprise le jeudi 7 mai.

Les SIE ont remboursé depuis le début 83 millions d'euros de crédit TVA, CICE...

Dans le SPL, sur les 15 premiers jours d'avril, il a été constaté une baisse du mandatement de 45 % sur les communes et de 24 % sur les EPCI par rapport à la même époque l'année dernière.

Les autres sujets abordés :

CAMPAGNE IR :

Le nouveau PCA mis à jour avec la campagne IR nous a été communiqué.

Il apparaît sur les SIP que le nombre d'agents affectés sur les missions prioritaires tend vers les 50 % .

Lors de la première journée de la campagne, hier, il n'a pas été constaté de surcharge sur le téléphone ou les E-contacts.

Les 40 % d'agents en présentiel, ce lundi, seraient expliqués par la mise en place de la nouvelle organisation. Pour certains services d'appui, sur la présence d'agents nécessaire en ce début de semaine alors que l'utilité n'est pas démontrée, le directeur a tenu à préciser que ces agents devaient profiter de ces jours pour s'approprier la note de campagne et se former.

Mais le directeur a rappelé aux chefs de service l'obligation d'adapter la présence des agents avec la charge de travail. La direction a indiqué qu'il était préférable de rappeler les agents après constatation d'une réelle montée en charge et préfère accepter un décalage sur les réponses aux E-contacts plutôt que d'avoir trop d'agents en présentiel alors que le travail ne le justifie pas.

Les déclarations H, les ANV et les SATD doivent être mis de côté.

Pour la campagne IR, je rappelle la tenue d'un CHSCT/CTL vendredi prochain.

RH :

Nous avons rappelé qu'avec la reprise du travail d'un certain nombre de collègues dans les services d'appui, la fermeture des restaurants administratifs étaient un problème. La direction a répondu qu'ils bénéficieront du remboursement des frais de repas.

Pour le remboursement des frais de repas, une note locale sera envoyée demain.

Par contre, toujours pas de note de la DG, pour le vol des congés/RTT, le directeur l'attend avant de prendre des décisions, nous lui avons rappelé notre opposition à cette ordonnance.

Il a dit qu'il en ferait une lecture intelligente. Après demande de précisions des OS, il nous a donné l'exemple des télétravailleurs qui avaient travaillé tous les jours, qu'ils ne perdraient pas de jours de congés contrairement à ce qui est inscrit dans l'ordonnance.

Nous lui avons rappelé que les personnes à risque devaient être passés en congés maladie et non en ASA et ne devraient pas être concernées.

Nous serons vigilants sur les déclinaisons locales de cette ordonnance.

Nos représentants nationaux continuent de trouver une solution (juridique ?) à cette honteuse mascarade.

Il est inconcevable de pénaliser des collègues empêchés d'aller travailler, car n'étant pas sur une mission prioritaire, car la direction n'a pu leur donner un matériel de télétravail, car ils faisaient l'école à leurs enfants...

Comment nos collègues pourront garder leurs enfants lors des vacances de fin d'année !!!

La prochaine réunion est programmée jeudi à 11h15.

Nous vous rappelons l'importance du CHSCT/CTL de vendredi prochain sur la campagne IR et nous comptons sur vous pour alimenter notre argumentaire.

N'hésitez pas à nous contacter pour le moindre problème, nous sommes là pour ça.

Contact : Guillaume Roussel 06 12 02 06 06 groussel1511@gmail.com
<https://sections.solidairesfinancespubliques.info/340/>